



TRIDENT
Formation

www.tridentformation.com

Dirigeants, adoptez les bons réflexes en temps de crise

Dirigeants, adoptez les bons réflexes

Dirigeants, saurez-vous anticiper la survenance d'éventuelles difficultés dans votre entreprise? Sauriez-vous mettre en place les bons outils, au bon moment, pour protéger votre entreprise et votre responsabilité?

Aurez-vous les bons réflexes face à un partenaire stratégique en difficulté?

Savez-vous que de la crise peuvent aussi naître des opportunités de croissance pour votre entreprise?

Etre performant et se développer, c'est aussi maîtriser les notions clés de la gestion de crise.

Il ne s'agit pas seulement d'être en mesure de faire face aux difficultés actuelles ou éventuelles de sa propre entreprise, mais de **savoir piloter efficacement son entreprise dans un environnement en crise.**

- Savoir identifier des difficultés en amont de leur survenance permet d'actionner les bons outils au bon moment. L'anticipation est la clé. Peu de dirigeants ont cependant les bons réflexes : il est souvent trop tard, leur entreprise ne peut être redressée et leur responsabilité est mise en cause.

- De manière générale, bien comprendre l'environnement juridique et économique permet de saisir les bons leviers pour continuer à se développer (pérenniser son activité, obtenir des nouveaux financements, croître par le rachat "à la barre" etc).

Notre mission : informer, former, conseiller

- ❖ Trident a été créé en octobre 2014 par Mylène Boché-Robinet, avocat au Barreau de Paris et membre de l'équipe Restructuring d'un cabinet d'affaires international. Trident est un **organisme dédié à la formation, à l'information et au conseil en matière de gestion des difficultés des entreprises.**
- ❖ La création de Trident a pour origine le constat du **manque de repères des dirigeants** parmi les nombreux outils juridiques destinés à remédier aux difficultés que traverse parfois l'entreprise. Dans ce **contexte anxiogène**, il est pourtant essentiel de pouvoir se saisir **efficacement** des instruments mis en place par le législateur.
- ❖ Trident a également vocation à **susciter les échanges entre professionnels des restructurations et dirigeants**, et faciliter l'accès à l'information en la matière.

❖ A qui s'adresse Trident ?

Les actions de Trident sont notamment conçues pour :

- les **dirigeants** faisant face à une situation de crise dans leur entreprise ou dans celle d'un partenaire, ou souhaitant acquérir une entreprise en difficulté,
- les **directions juridiques, financières et des ressources humaines,**
- les **managers de transition,**
- les **experts comptables,**
- les **consultants,**
- les **notaires, huissiers, professions juridiques etc.**

« Mon objectif avec Trident, à travers des actions d'information et de formation, est de sensibiliser les dirigeants à l'importance de la prévention, au rôle des tribunaux de commerce et au fonctionnement des procédures collectives. Il s'agit de susciter la réflexion sur les bonnes pratiques en la matière et leur permettre d'adopter les bons réflexes pour diriger en temps de crise: savoir identifier les difficultés, se saisir des outils de prévention adéquats (qui sont de véritables outils de gestion), comprendre les procédures collectives, faire face à un partenaire en difficulté, reprendre une entreprise « à la barre » ou encore protéger sa responsabilité en cas de crise. »

Mylène Boché-Robinet

❖ **Une formation pensée pour les dirigeants autour de 4 axes :**

- ✓ **Savoir identifier** les difficultés
- ✓ **Utiliser** les outils de prévention adéquats
- ✓ **Comprendre** les procédures collectives et faire face à un partenaire en crise
- ✓ **Maitriser** les notions clefs de la responsabilité en cas de crise

❖ **Des thématiques au cœur de la gestion des entreprises :**

- ✓ Quand l'entreprise est-elle en difficulté? Comment identifier la cessation des paiements?
- ✓ Quand, comment et pourquoi solliciter un mandat ad hoc ou une conciliation?
- ✓ Le dirigeant reste-t-il seul « aux commandes »?
- ✓ Une opération conclue lorsque l'entreprise est en difficulté peut-elle être annulée ?
- ✓ Comment protéger sa responsabilité ?
- ✓ Comment racheter une entreprise « à la barre »?
- ✓ Quels rôles et actions judiciaires possibles pour les salariés?



Focus sur la pratique des tribunaux et des acteurs des restructurations



Témoignages de professionnels



Ateliers et cas pratiques

PROCHAINE DATE :

sur www.tridentformation.com

Trident vous accompagne dans les formalités de demande de prise en charge des frais de formation par votre OPCA

❖ Une formation pratique à l'usage du repreneur

Objectifs :

Présenter les notions juridiques clés en matière de reprise d'entreprise en difficulté : atouts de la reprise "à la barre" pour le cessionnaire, modalités de rédaction et de présentation d'une offre (les pièges à éviter), opérations de reprise et actes de cession.

Méthode :

Une présentation générale, synthétique et pratique des notions clés de la reprise d'entreprise en difficulté, à travers des exemples concrets et des cas pratiques.

❖ Les points clés:

- ✓ Quand l'entreprise est-elle à vendre?
- ✓ Quelles particularités juridiques de la reprise en plan de cession (comparaison avec la reprise « in bonis »)
- ✓ Reprise interne vs/plan de cession
- ✓ Présenter une offre : ce qu'il faut savoir, bons réflexes et pièges à éviter
- ✓ Formaliser les contrats de cession
- ✓ Le *prepack cession*



Réforme 2014 et loi « Macron » : quelles actualités?



Des exposés théoriques et pratiques

PROCHAINES DATES

sur www.tridentformation.com

Trident vous accompagne dans les formalités de demande de prise en charge des frais de formation par votre OPCA



Mylène Boché-Robinet

Avocat, Droit des restructurations et des procédures collectives

Diplômée de Sciences Po Paris, Mylène Boché-Robinet est avocat au Barreau de Paris. Elle a rejoint l'équipe L&DR Restructuring d'un cabinet international de droit des affaires en janvier 2009.

Mylène assiste les entreprises de toutes tailles dans le cadre de procédures de prévention et collectives, notamment en matière de restructurations financières, reprise, contentieux de la responsabilité

Auteur d'articles publiés dans la presse spécialisée nationale et internationale, elle a participé à l'organisation de conférences internationales, notamment en partenariat avec l'International Insolvency Institute et à la création de NextGen qui regroupe de jeunes praticiens du droit des procédures collectives. Mylène est chargée de TD en droit des entreprises en difficulté à l'Université de La Sorbonne depuis 2011.

Mylène Boché-Robinet

1, rue d'Astorg
CS 60058
75377 Paris Cedex 08

M +33 6 68 60 48 05
T +33 1 44 05 24 32
F +33 1 44 05 52 00

Email:
contact@tridentformation.com

Ses expériences principales :

- Conseil des organes de la procédure dans le cadre des procédures collectives du groupe **Airwell** (problématiques commerciales, cession d'entreprises, contentieux)
- Assistance du comité d'entreprise de **Nortel Networks SA** dans la définition d'un accord d'indemnisation et les contentieux internationaux
- Représentation du pool bancaire dans la procédure de sauvegarde financière accélérée de **Dufour Yachts**
- Conseil des prêteurs seniors à la suite de l'ouverture des procédures collectives du groupe **GHH-Valdunes**
- Assistance des liquidateurs français et allemands dans la faillite transfrontalière d'**Alkor Venila GmbH**
- Conseil du groupe **Petroplus** dans le cadre de ses difficultés et l'ouverture des procédures collectives
- Conseil du Mandataire Judiciaire des sociétés **Cœur Défense**
- Représentation de 500 anciens salariés du groupe **Quelle La Source**

En octobre 2014, Mylène a créé Trident, dédié à l'information et à la formation des dirigeants en matière de prévention et de gestion des difficultés des entreprises. Son objectif est de sensibiliser les dirigeants à l'importance de la prévention, leur donner les bons réflexes pour identifier les difficultés et se saisir des outils adéquats.



TRIDENT

Formation

www.tridentformation.com

S'informer

Se former

Echanger

Mylène Boché-Robinet
1 rue d'Astorg
75008 Paris
contact@tridentformation.com
06.68.60.48.05 - 01.44.05.24.32